

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 11 juin 2020 à 18 heures 00

Date de convocation :

05 juin 2020

Date d'affichage :

05 juin 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Désignation des délégués communaux au sein de la commission des impôts directs.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames VEYRIES Nadine, BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, WINTERSTEIN Martine, Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, BALLARIN Jacques, VALLE Anthony, MADET Michel

Secrétaire de séance :

Mme VEYRIES Nadine



Madame le Maire informe le conseil municipal que, suite au renouvellement général des assemblées municipales du 15 mars 2020, le mandat des délégués de la commune au sein de la commission des impôts directs a pris fin.

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de dresser la liste des 24 contribuables suivants :

BAUTISTA Christiane-CAPDEVILLE Corinne-CASTERAN Alaxendre-CHAUMONT Régine-CHAUVIN Valérie-CONNAN Virginie-DANFLOUS Bernard-DUMON Isabelle-ELETA Angel-ELETA Jean-Frédéric-FOSSERIES Serge-KARA Patrick-LABASSA Sylvie-LABRUGERE Chantal-LESCOT Serge-MEMERY Hélène-MIGRON BABIN Matrine-MILLECAMPS Gilles-NEGRO Christine-PREY Stéphane-ROBERT Jacques-SIREUIL Robin-SUSANNE Denis-VARINOIS Aline.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens

Le 15 juin 2020

Publié ou notifié le

Fait à BARBAZAN



Le 12 juin 2020
Le Maire